

# BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

**SESSION 2019**

**HISTOIRE - GÉOGRAPHIE**

**Série S**

Durée de l'épreuve : 3 heures

Coefficient : 3

Le candidat doit traiter un des deux sujets de la première partie et l'exercice de la deuxième partie.

L'usage des calculatrices et des dictionnaires est interdit.

Ce sujet comporte 5 pages numérotées de 1/5 à 5/5.

# PREMIÈRE PARTIE

## Composition de géographie

Le candidat traite l'un des deux sujets suivants :

**Sujet 1** : La mondialisation : acteurs, flux, débats

**Sujet 2** : Le continent américain : entre tensions et intégrations régionales

## DEUXIÈME PARTIE

### Analyse de documents en histoire

Vous traiterez au choix l'un des deux sujets suivants :

#### **Sujet 1 : Les mémoires : lecture historique. L'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France**

**Consigne :** En vous appuyant sur le document et vos connaissances, vous montrerez comment la mémoire se construit et évolue. Vous expliquerez aussi la différence entre le rôle de l'historien et celui du témoin.

**Document :** Hommage de l'historien Henry Rousso à Simone Veil

À compter de la fin des années 1970, Simone Veil a joué un rôle décisif pour faire émerger une mémoire de la Shoah et la faire reconnaître au plus haut niveau, alors que le débat sur les responsabilités françaises dans l'extermination des Juifs s'installe dans l'espace public. Toutefois, dans un contexte marqué par la critique volontiers dénonciatrice du comportement de la France et des Français durant l'Occupation, elle préfère défendre une autre vision des choses [...]. On le sait, elle manifeste alors une franche hostilité, qu'elle a assumée jusqu'au bout, à l'égard du film de Marcel Ophüls, *Le Chagrin et la Pitié* [...], elle l'a fait pour défendre le souvenir des Justes, ceux qui ont contribué à sauver nombre de Juifs sous l'Occupation : grâce à elle, ils ont fini par trouver leur place dans la mémoire nationale avec la panthéonisation de janvier 2007, dont elle est à l'origine. [...]

Dans les années 1980, [...] en parallèle au travail militant et judiciaire de Serge et Beate Klarsfeld, aux témoignages qui se succèdent, aux films et romans de plus en plus nombreux sur le sujet, le monde académique<sup>1</sup> français s'investit dans le champ de l'histoire et de la mémoire du nazisme [...]. Les maîtres d'œuvre<sup>2</sup> ont privilégié le travail des historiens plutôt que la parole des témoins. [...] Simone Veil s'indigna de cette situation [...]. Elle ne pouvait évidemment admettre cette séparation des statuts entre témoins et historiens, elle qui défendait précisément l'idée que la parole des premiers devait retrouver toute sa légitimité. [...] Pourtant, quelques mois plus tard, [...] Simone Veil me fit part de l'évolution de son état d'esprit [...]. Quelle que soit la nécessité des témoignages, le travail historique devait jouer, à son avis, un rôle déterminant car c'est le processus de connaissance, parallèle à la relation d'expériences, qui allait, en définitive, permettre de mieux comprendre un événement aussi considérable que la Shoah.

<sup>1</sup> et <sup>2</sup> Les intellectuels, les universitaires

**Source :** Henry Rousso, article publié le 4 juillet 2017, [https://www.huffingtonpost.fr/henry-rousso/simone-veil-le-face-a-face-entre-temoins-et-historiens-de-la-shoah\\_a\\_23013962/](https://www.huffingtonpost.fr/henry-rousso/simone-veil-le-face-a-face-entre-temoins-et-historiens-de-la-shoah_a_23013962/)

## **Sujet 2 : Les mémoires : lecture historique. L'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie**

**Consigne :** En vous appuyant sur les deux documents et vos connaissances, expliquez comment la mémoire de la guerre d'Algérie évolue et le rôle joué par les acteurs mémoriels et les historiens.

Document 1 : Une du *Monde*, 14 septembre 2018



Source : *Le Monde*, vendredi 14 septembre 2018.

Document 2 : L'historien Benjamin Stora analyse la reconnaissance de la responsabilité de l'État dans la mort de Maurice Audin

La reconnaissance de l'assassinat de Maurice Audin par le plus haut responsable de l'État<sup>1</sup> a été le combat, toute une vie durant, du grand historien Pierre Vidal-Naquet. [...] Arrivons-nous, enfin, à sortir de l'amnésie, à propos de cette guerre longtemps jamais nommée ? [...] On sait que vivre dans le déni expose à des retours de mémoires dangereuses, cruelles. Et il s'est tissé autour du divorce franco-algérien, le plus tragique de l'époque de la décolonisation, des refoulements, des volontés d'oubli, causes d'innombrables malentendus. Il faut donc aller vers plus de vérités. Des pas ont été accomplis [...].

Cette déclaration d'Emmanuel Macron s'inscrit dans la grande tradition des décisions de reconnaissance historique [...] Elle va plus loin que les précédentes prises de position et marque un seuil sur lequel il sera difficile de revenir. [...] Sortir de l'effacement permet de s'approcher de la réalité, de la réconciliation.

Bien sûr, cette déclaration fera pousser des cris, dans la droite extrême, de ceux qui diront qu'il s'agit là de « repentance », et qu'il ne faut pas évoquer la face d'ombre du passé français. [...]. Dans la gauche radicale, il sera question de « posture politicienne », sans voir que cette déclaration participe du travail qui aide à sortir de ce dilemme entre trop-plein et absence de mémoire (souvent falsifiée).

Cette déclaration du président n'est pas un verdict définitif à propos de la guerre d'Algérie. Elle dit des faits, déjà établis par les historiens ; maintient ouverte la porte des controverses citoyennes pour sortir de la rumination du passé et des blessures mémorielles ; encourage les acteurs et témoins à parler de leurs souffrances (en particulier les anciens appelés d'Algérie). Elle recrée les outils d'un travail de mémoire jamais clos, en soulignant aussi la nécessaire ouverture, des deux côtés de la Méditerranée, des archives de la guerre d'Algérie.

<sup>1</sup> Emmanuel Macron

Source : *Le Monde*, vendredi 14 septembre 2018, article de Benjamin Stora, « Cette déclaration laissera une trace ineffaçable ».